

# EDUCATION NATIONALE EN DANGER !

## DE QUI SE MOQUE-T-ON ?!



*« A force de ne pas les juger (les profs) ça fait 15 ans qu'on flingue 20% d'une génération. C'est criminel ! »*

B. Griveaux, porte-parole du gouvernement

*« il n'y a jamais eu de corrélation entre créations de postes d'enseignants et augmentation du niveau des élèves »*

*« la création de postes peut contribuer à dégrader la qualité »*



J.M. Blanquer, ministre de l'Education Nationale

### Dans le premier degré, nous constatons :

- Des effectifs qui explosent
- Une formation qui ne répond pas aux attentes
- Des postes de RASED supprimés « faute de moyens»!
- Des postes d'EVS qui disparaissent pour aider les directeurs et directrices
- Des postes d'AVS qui ne voient pas le jour tandis que nombre d'enfants en auraient besoin.

Pourtant des moyens, il y en a pour financer des évaluations aussi minables qu'inutiles.

### En EPS, les professeurs unis :

- Contre la baisse de 20% des postes au CAPEPS. Il n'y a déjà plus de TZR (2%) pour assurer la continuité du service
- Contre des programmes EPS décultivés, sans saveur, et la reconnaissance de plus en plus minimisée
- Contre la suppression des enseignants de spécialité (seule discipline à ne plus en avoir)
- Contre l'augmentation de 10% du coût des licences sportives du mercredi a-midi pour les élèves.

**Lundi 12 Novembre**  
**14h - Annecy Préfecture**  
**17h - Thonon Mairie**  
**Tous en grève et en manifestation**

### Dans le second degré, nous prononçons :

- Contre la suppression de 2600 postes dans le second degré
- Contre l'explosion des effectifs dans les classes
- Contre la réforme du lycée et la réforme du bac.
- Contre la réforme du collège et tout ce qu'elle a engendré
- Pour une augmentation du point d'indice et une prime de vie chère en Haute-Savoie

### Dans l'enseignement professionnel, les personnels unis pour :

- Le refus des suppressions de postes
- Le refus de la création de classes Famille de métiers servant à supprimer des postes et à réduire le nombre de diplômes
- Le refus de la fusion des diplômes
- Un ajout d'heures suffisant pour dispenser des savoirs solides dans les matières générales